



OBJET

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

ODDO BHF Polaris Dynamic, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM »)

(ci-après, le « Compartiment »)

Un compartiment de la SICAV ODDO BHF II (ci-après la « SICAV »), géré par ODDO BHF Asset Management Lux

Classe d'actions : ODDO BHF Polaris Dynamic CN-EUR

ISIN : LU1849528150

Site Internet : am.odd-bhf.com

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez appeler le numéro : +352 45 76 76 - 01

Le Compartiment est agréé au Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Le Compartiment est géré par ODDO BHF Asset Management Lux (la « Société de Gestion »). La Société de Gestion fait partie du Groupe ODDO BHF. La Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF ») est chargée du contrôle d'ODDO BHF Asset Management Lux en ce qui concerne le document d'informations clés.

Date de préparation du présent document d'informations clés : 12/11/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Le Compartiment, constitué sous la forme d'une SICAV, a le statut d'OPCVM en vertu de la Directive 2009/65/CE. Les actions peuvent être acquises uniquement dans le cadre d'un mandat de gestion de portefeuille ou d'un service de conseil en investissement payant. Les rendements générés par la classe d'actions sont réinvestis dans le Compartiment, et non distribués.

DUREE

Le Compartiment est établi pour une durée indéterminée. Le Conseil d'administration peut proposer la liquidation de la SICAV lors d'une Assemblée générale extraordinaire si le montant des actifs chute en deçà du seuil minimum réglementaire. Il peut également procéder sur une base discrétionnaire, après avoir obtenu l'approbation de la liquidation par la CSSF et en avoir informé les actionnaires. Veuillez vous référer à la section « Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? » pour plus d'informations sur la possibilité de demander le rachat de vos actions et la fréquence des rachats.

OBJECTIFS

L'objectif d'un investissement dans le Compartiment consiste à générer une croissance des actifs attrayante avec des fluctuations de valeur réduites au moyen d'investissements axés sur la valeur et d'investissements dans des fonds plus durables que la moyenne. Le Compartiment investit activement dans des actions du monde entier. L'allocation aux actions varie entre 70 et 100 %. Les parts d'OPC et d'ETF peuvent représenter jusqu'à 10 % des actifs. En outre, 10 % maximum des actifs peuvent être investis dans des certificats sur métaux précieux, dont l'objectif est de répliquer à l'identique l'évolution du prix (« certificats Delta One »). Le Compartiment peut également être géré au moyen d'instruments financiers à terme.

Le Gestionnaire intègre les risques liés à la durabilité dans son processus d'investissement en tenant compte des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) lors de la prise de décisions d'investissement ainsi que des éventuelles incidences négatives significatives de ces décisions sur les facteurs de durabilité. Le processus d'investissement repose sur une intégration ESG, un filtrage au regard de différentes normes (y compris le Pacte mondial des Nations unies et les armes controversées), des exclusions sectorielles et une approche « best-in-class ». Le Compartiment est donc soumis à des restrictions environnementales, sociales et éthiques (« ESG » – environnement, social et gouvernance) en ce qui concerne les actifs. La Société de gestion observe les Principes pour l'investissement responsable des Nations unies (« PRI de l'ONU ») en ce qui concerne les questions environnementales, sociales et de gouvernance et les applique également dans ses activités d'engagement, par exemple en exerçant ses droits de vote, en faisant activement valoir les droits des actionnaires et des créanciers et en dialoguant avec les émetteurs. Les émetteurs qui contreviennent de manière importante aux principes du Pacte mondial des Nations unies sont exclus. Les entreprises incluses dans l'indice MSCI ACWI** (l'« indice parent ») représentent le point de départ de l'univers d'investissement du Compartiment aussi bien pour les actions que pour les obligations

d'entreprises. Le Compartiment peut également investir dans des entreprises ou des émetteurs de pays de l'OCDE dont la capitalisation boursière est d'au moins 100 millions d'euros ou dont l'encours des obligations émises est d'au moins 100 millions d'euros. Ceux-ci font également l'objet d'une analyse ESG. Un filtre ESG est appliqué, ce qui a pour effet d'exclure au moins 20 % des entreprises incluses dans l'Indice parent. Au moins 90 % des émetteurs en portefeuille sont soumis à une notation ESG, qui tient compte de la pondération des titres individuels. Les entreprises et les pays les plus vertueux du point de vue de la durabilité sont privilégiés. L'objectif est une note moyenne de durabilité de « A » pour les actifs du Compartiment. Le Compartiment est géré activement sur la base de son indice de référence*** composé du MSCI Europe (NTR) EUR (50 %), du MSCI USA (NTR) EUR (30 %), du MSCI Emerging Markets Daily (NTR) EUR (10 %) et du JPM Euro Cash 1 M (10 %), sur lequel repose la gestion interne des risques. Il s'efforce de surperformer l'indice plutôt que de le répliquer exactement. De ce fait, il peut s'en écarter de manière significative, tant à la hausse qu'à la baisse. Par conséquent, la performance du Compartiment peut être sensiblement différente de celle de l'indice de référence concerné. Le Gestionnaire a toute latitude quant à la composition du portefeuille du Compartiment. Si le Compartiment détient généralement des actifs figurant dans l'indice de référence, il peut investir dans ces composantes à des degrés divers ou encore détenir des actifs qui ne figurent pas dans cet indice. Le Compartiment relève de l'article 8 du règlement SFDR.****

Le dépositaire est CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

De plus amples informations pratiques (en anglais) sur le Compartiment, le Prospectus, les conditions d'investissement, les rapports annuels et semestriels ainsi que les frais d'émission et de rachat en vigueur sont disponibles gratuitement sur notre site Internet, « am.odd-bhf.com », ou peuvent être demandés gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Le Compartiment s'adresse à tous les investisseurs dont l'objectif est la création et/ou l'optimisation de richesse. Les investisseurs doivent être capables de supporter des fluctuations de valeur et des pertes considérables. Par ailleurs, il n'est en aucun cas garanti qu'ils récupéreront le montant investi à l'origine. Dans certaines circonstances, le Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui souhaitent liquider leur investissement dans le Compartiment dans les cinq ans. L'évaluation menée par la Société de Gestion ne constitue en aucun cas un conseil en investissement. Elle vise à procurer aux investisseurs une première indication quant au caractère approprié du Compartiment selon leur niveau d'expérience, leur appétit pour le risque et leur horizon de placement.

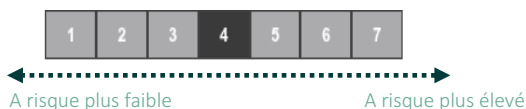
AVANTAGES ET COUTS LIÉS À L'ASSURANCE

Les coûts liés à l'assurance ne sont pas inclus dans les calculs.



QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque suppose que vous conserverez le produit pendant 5 ans. Les risques réels peuvent être sensiblement différents si vous sortez de manière anticipée et il est possible que vous récupériez un montant inférieur

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Le risque de perte lié aux performances futures est qualifié de moyen. Il est possible que notre capacité à exécuter votre demande de rachat soit compromise par des conditions de marché défavorables.

- **Risques de marché** : L'évolution du prix ou de la valeur de marché des produits financiers dépend notamment de l'évolution des marchés de capitaux, qui est elle-même influencée par la conjoncture économique à l'échelle mondiale et par l'environnement économique et politique local. Sur une bourse de valeurs donnée, l'évolution générale des cours peut également être influencée par des facteurs irrationnels tels que le sentiment, les opinions et les rumeurs.

- **Risques de change** : Le Compartiment investit également en dehors de la zone euro. La valeur des devises dans lesquelles ces investissements sont effectués peut chuter par rapport à l'euro.

- **Risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés** : Un instrument dérivé est un instrument financier à terme qui porte sur des actifs sous-jacents, tels que des actions, des obligations, des taux d'intérêt, des indices et des matières premières, et dépend de la performance de ces sous-jacents. Le Compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture ou pour augmenter sa valeur. Des gains ou des pertes peuvent en résulter selon la performance de l'actif sous-jacent.

- **Risque lié à la solvabilité** : Le Compartiment investit dans des obligations. Si la solvabilité des différents émetteurs se dégrade ou si ces derniers deviennent insolvables, la valeur des titres correspondants diminuera.

Vous trouverez une description détaillée de tous les risques dans le Prospectus. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10.000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4.990 €	4.310 €
Défavorable	Rendement annuel moyen	-50,1 %	-15,5 %
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.130 €	9.220 €
Intermédiaire	Rendement annuel moyen	-18,7 %	-1,6 %
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.390 €	14.090 €
Favorable	Rendement annuel moyen	3,9 %	7,1 %
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12.930 €	16.710 €
	Rendement annuel moyen	29,3 %	10,8 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre juin 2024 et septembre 2025. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre décembre 2019 et décembre 2024. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre novembre 2016 et novembre 2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI LA SOCIÉTÉ N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs du Compartiment sont conservés séparément des actifs des autres fonds ainsi que des actifs propres de la Société de Gestion. En cas d'insolvabilité de la Société de Gestion, les actifs du produit détenus par le dépositaire n'en seront pas affectés.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :



Document d'informations clés

ODDO BHF
ASSET MANAGEMENT

ODDO BHF Polaris Dynamic CN-EUR

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10.000 € sont investis.

Scénarios

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	491 €	1.740 €
Incidence des coûts annuels*	5,0 %	2,8 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,9 % avant déduction des coûts et de 7,1 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COUTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez. Cela comprend les coûts de distribution. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,37 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	133 €
Coûts de transaction	0,29 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	28 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
la commission de surperformance	Jusqu'à 10 % de la surperformance de l'action par rapport à la performance de l'indice de référence (l'€STR + 600 pb) à la fin d'une période comptable.	29 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit convient à un investissement à long terme. Le Conseil d'administration peut proposer la liquidation de la SICAV lors d'une Assemblée générale extraordinaire si le montant des actifs chute en deçà du seuil minimum réglementaire. Il peut également procéder sur une base discrétionnaire, après avoir obtenu l'approbation de la liquidation par la CSSF et en avoir informé les actionnaires. En principe, les actions du Compartiment peuvent faire l'objet d'un rachat lors de tout jour de valorisation. La Société peut suspendre les rachats d'actions si elle le juge nécessaire dans des circonstances exceptionnelles, en tenant compte des intérêts des actionnaires, ou restreindre les rachats d'actions si les demandes de rachat des actionnaires dépassent un seuil prédéfini au-delà duquel de telles demandes ne peuvent plus être traitées dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, veuillez contacter ODDO BHF Asset Management GmbH, service clients, Herzogstraße 15, 40217, Düsseldorf ; kundenservice@oddo-bhf.com. Toute réclamation relative à la personne qui vous a vendu ce produit ou qui vous a fourni des conseils à son sujet doit être adressée directement à cette personne.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le Compartiment est soumis à la loi fiscale luxembourgeoise. Cela peut avoir une incidence sur l'imposition des revenus découlant de ce Compartiment. D'autres réglementations fiscales peuvent par ailleurs s'appliquer en fonction de votre situation personnelle. En cas de doute, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Vous trouverez de plus amples informations sur la performance des 10 dernières années sur notre site Internet : « am.oddo-bhf.com ». Si la classe d'actions a été lancée il y a moins de 10 ans, les données de performance sont fournies pour toutes les années calendaires complètes depuis le lancement. Pour de plus amples informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment, veuillez vous reporter à l'Annexe au Prospectus.

Les détails de la politique de rémunération actuelle de la Société de Gestion sont disponibles sur le site Internet « am.oddo-bhf.com ». Celle-ci comprend une description des méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les avantages versés à certains groupes d'employés, l'identité des personnes responsables de l'attribution de ces rémunérations et avantages ainsi que la façon dont la gestion du risque de durabilité est intégrée à la rémunération. Un exemplaire papier peut être obtenu gratuitement auprès de la Société de Gestion.

La responsabilité de la Société de Gestion peut être engagée uniquement pour toutes informations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

** MSCI ACWI est une marque déposée de MSCI Limited.

*** JPM Euro Cash 1 M est une marque déposée de JPMorgan Chase & Co. ; MSCI Europe (NTR) EUR, MSCI USA (NTR) EUR et MSCI Emerging Markets Daily (NTR) EUR sont des marques déposées de MSCI Ltd.

**** Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.